

SOMMAIRE

- Page 1** : édito
- Page 2** : PPCR
- Page 3** : Réforme territoriale -
Manif 8 octobre
- Page 4** : un été Grec
- Page 5** : scolarisation des enfants migrants
- Mobilisation des retraités
- Page 6** : rentrée 1^{er} degré
- Page 7** : votation
- Page 8** : pétition AS

...URGENCES !!!

Octobre noir pour les chiffres du chômage, pour les migrants parqués aux frontières de l'Europe, pour les services publics confrontés à la baisse de leurs effectifs, aux redéploiements, et à la mobilité forcée via la régionalisation de la République ! Octobre noir pour le climat avec l'incohérence environnementale de la loi Macron qui va jeter des milliers de cars sur les routes, au détriment du rail, entrant en complète contradiction avec les déclarations d'intention du gouvernement à l'occasion de la COP 21 qui se tiendra à Paris dans quelques semaines ! Octobre noir pour le Code du travail, socle législatif commun à tous les salariés, que ce gouvernement a décidé d'attaquer à travers le rapport Combrexelle !

Répondant aux injonctions de la troïka, il n'est pas d'avancées sociales que ce gouvernement n'a pas décidé de remettre en cause ! Augmentation de la précarité, travail de nuit, travail le dimanche, fonctionnaires au pilori, et même la représentation démocratique qui est devenue une ringardise aux yeux du Ministre de l'économie !

Dans l'Education la Ministre maintient sa réforme du collège contre laquelle le front du refus s'élargit avec les parents d'élèves qui participeront à la Manifestation à Paris le 10 Octobre devant le Palais royal avec les personnels.

Il y a urgence à amplifier les mobilisations pour exiger des augmentations de salaires et de pensions, pour revendiquer de nouveaux droits pour les jeunes, pour développer les services publics, pour asseoir la protection sociale et les garanties collectives, pour mobiliser les ressources nécessaires à la transition sociale et écologique. La FSU prend toute sa place dans l'appel interprofessionnel du 8 Octobre, comme dans les mobilisations citoyennes autour de la COP 21 en novembre, et le 12 Décembre pour une action de masse pour la justice climatique.

Edito

F.S.U. Gironde
44 cours Aristide Briand
33075 Bordeaux cedex
Tél/Fax 05 56 91 20 12

fsu33@fsu.fr
www.fsu.org

N°ISSN: 1278-8635
N° CPPAP: 0715 S 08131

Directeur de la Publication :
Graziella Danguy.

44 cours Aristide Briand
33075 Bordeaux cedex

Prix 0,80 euros

Imprimé : imprimerie Lestrade
7 av J. Jay
BP 20079, 33151 Cenon Cedex

Ce bulletin vous a été adressé grâce au fichier informatique de la FSU de Gironde. Conformément à la loi du 8 janvier 1978, vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant ou les faire effacer en vous adressant à la FSU GIRONDE, 44 cours Aristide Briand, 33000 Bordeaux



Protocole PPCR :

La FSU a examiné le projet de protocole PPCR dans un contexte qui reste défavorable à la Fonction Publique et à ses agents.

En poursuivant sa politique d'austérité avec la baisse incessante des dépenses Publiques, le gouvernement ne donne pas les moyens d'investir dans les services publics. Pourtant, ils sont les mieux à même de répondre à nombre de besoins de citoyens fragilisés par la crise sur l'ensemble du territoire.

Le gouvernement doit considérer la Fonction publique non pas comme un coût mais comme un investissement pour l'avenir.

Or, il poursuit sa politique économique libérale finançant sans réelle contrepartie les aides aux entreprises par une diminution de la dépense publique. Avec le CICE, le pacte de responsabilité, la loi Macron, les remises en cause du code du travail, il reprend les revendications du Medef de diminution du "coût" du travail et des "obstacles" à l'emploi, tournant ainsi le dos aux revendications syndicales de salariés.

Dans un contexte où les inégalités se creusent, cette politique remet en cause notre modèle social assis sur l'égalité, la justice et la solidarité. Elle fragilise les services publics chaque jour davantage, tant au niveau de leurs missions que de leurs moyens. La réforme territoriale poursuit la RGPP avec comme objectif la réduction des dépenses publiques. D'ailleurs malgré des créations d'emplois dans certains secteurs les suppressions d'emplois se poursuivent (avec une balance de moins 4 709 postes depuis le début du quinquennat) car cela se fait par redéploiement. La FSU continuera à s'opposer à toute mobilité forcée.

Les agents quant à eux sont victimes d'une politique salariale désastreuse qui se traduit par une perte de pouvoir d'achat de l'ordre de 5,5% depuis le gel de 2010. Ces personnels, dont 1 sur 5 est précaire, subissent des dégradations de leurs conditions de travail accentué par un pilotage managérial qui se poursuit.

Dans cette situation, la responsabilité du syndicalisme de transformation sociale progressiste est de mobiliser les personnels en proposant un plan d'actions pour l'emploi public et pour des mesures rapides d'augmentation des salaires. La FSU participe à

l'organisation de rendez-vous unitaires.

La FSU s'est engagée avec détermination dès le printemps 2014 dans ces négociations, avec la volonté d'obtenir pour les agents des avancées. Elle a eu comme toujours à cœur d'associer tous les personnels au fur et à mesure des discussions et de peser sur le cours des négociations. Ce fut notamment le cas lorsqu'elle fut à l'initiative d'un courrier unitaire au Premier ministre ce qui amena le gouvernement à proposer de nouveaux arbitrages.

Tout au cours des discussions, la FSU a porté les attentes des salarié-es en matière de restructuration des grilles indiciaires et de revalorisation des salaires. Elle a porté le préalable portant sur la valeur du point d'indice que le gouvernement a refusé. Pour plus de cinq millions d'agents, l'évolution du point d'indice est indispensable pour rattraper leurs pertes de pouvoir d'achat.

Cet accord n'est pas une réponse suffisante et satisfaisante pour régler la question salariale dans la Fonction publique

- La hauteur des mesures proposées par le gouvernement est éloignée de ce qu'il est nécessaire pour rattraper les pertes de pouvoir d'achat.
- La revalorisation modeste des grilles dans un calendrier trop étalé interdit toute mise en œuvre immédiate et rendait incertaine son effectivité.
- Enfin, si certaines mesures comme le principe d'une carrière sur deux grades sont des avancées, elles ne doivent pas être financées par les agents.
- La FSU est en désaccord complet avec la généralisation du Graf et toute remise en cause éventuelle des CAP.
- Par ailleurs, le cadre budgétaire contraint se perpétuant, il y a des questionnements légitimes sur la concrétisation réelle de ces mesures et donc sur la volonté réelle du gouvernement.

Le gouvernement propose toutefois

des mesures, notamment sur le plan des déroulements de carrière et la reconstruction des grilles salariales, qui intéressent les personnels. La FSU entend faire en sorte qu'ils en soient bénéficiaires. C'est pourquoi elle a décidé de signer ce protocole et de poursuivre son action avec l'intervention des personnels afin de peser sur les choix du gouvernement

Le protocole n'a pas obtenu les 50% (cf. accord de Bercy) des organisations syndicales pour que cet accord soit discuté. En effet la CGT, FO et Solidaires ont voté contre en grande partie pour les raisons évoquées plus haut. **Valls passe donc en force ?**

La FSU juge indispensable de poursuivre son action en mobilisant les personnels afin de peser sur les choix du gouvernement dans le cadre unitaire le plus large Création des emplois nécessaires, revalorisation des salaires, renforcement des missions des agents, amélioration de leurs conditions de travail, conséquences de la réforme territoriale, budget 2016...c'est pour porter ces revendications que **la FSU invite tous les personnels à se saisir massivement de la votation pour les salaires, l'emploi et les services publics qu'elle organise conjointement avec la CGT, Solidaires et la FAFP du 21 septembre au 8 octobre prochain et à se mobiliser lors de la journée interprofessionnelle du 8 octobre (rassemblements, manifestations, grèves...).**

Depuis 2010 le gel du point d'indice a entraîné plus de 6% de perte de pouvoir d'achat pour tous les fonctionnaires !

La FSU juge incontournable le rendez-vous salarial de février 2016 pour le dégel et la revalorisation du point d'indice : elle s'engage à construire une mobilisation la plus large qui pourra prendre la forme d'une grève unitaire dans la fonction publique au moment de ce rendez-vous !

Réforme territoriale : «simplicité, efficacité, proximité »?

Le 1er janvier 2016, les régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes seront rassemblées en une seule grande région. Quelles en seront les conséquences pour les usagers et les personnels ? La FSU, comme à son habitude, vous informe et vous alerte.

- **Cohérence de l'Etat**

Le rôle de coordination des préfets est renforcé. Mais la concentration des pouvoirs ne garantit pas la cohérence des services de l'Etat. Quant à la cohérence du territoire, la région est relativement peu « intégrée » car l'intensité des déplacements de travailleurs entre départements est particulièrement faible.

- **Simplification**

Pour la FSU, sous prétexte de simplification, on assiste donc à une concentration des directions des services de l'Etat sur les nouvelles métropoles régionales dont on ne peut pas imaginer qu'elle n'ait pas de conséquences sur l'emploi, les conditions de travail des agents et le service rendu aux usagers. Seules la DREAL (Environnement-Logement), la DRAAF (Agriculture) et la DR de l'INSEE ne seront pas à Bordeaux. Le calendrier fait apparaître une période transitoire entre 2016 et 2018. Si les alertes et mobilisations, notamment autour de la FSU, ont permis de repousser dans l'Education Nationale les hypothèses de fusion/absorption d'académies aucune garantie n'est apportée, bien au contraire, à l'issue de cette période transitoire. Les craintes de la FSU restent donc fondées.

- **Renforcer la proximité, et, Améliorer l'efficacité, faire des économies, moderniser les méthodes de travail.**

Sous couvert d'efficacité et de modernisation, cette réforme met en œuvre la politique d'austérité décidée par le gouvernement. De nouvelles fusions de Directions Départementales sont mêmes programmées dès le 1er janvier prochain. Elles concerneront les Directions Régionales des Sports, de la Jeunesse et de la Cohésion Sociale et les

Directions Départementales chargées de la Cohésion Sociale. Si jusqu'à présent les réductions des effectifs de fonctionnaires d'État ont essentiellement porté sur ceux des Directions Départementales Interministérielles (DDI) et sur les enseignants de l'Éducation Nationale, à l'avenir elles porteront à hauteur des deux-tiers sur ceux des Directions Régionales et des Rectorats « grâce aux marges dégagées par la fusion des services. ». La FSU craint que ce soit une fois de plus les personnels qui fassent les frais de ces fusions. La spécialisation par « métier » des sites des directions régionales est censée améliorer l'efficacité des services mais quid de la mobilité des agents ? La stabilité géographique aura une contrepartie : la mobilité fonctionnelle. La « modernisation des méthodes de travail » c'est à dire la généralisation du travail et des échanges numériques, va-t-elle suffire à pallier l'éloignement géographique, à garantir une plus grande efficacité ? Ce qui est sûr c'est qu'elle ne générera aucune économie.

- **Pour la FSU, le gouvernement doit:**

- **Garantir à tous les usagers un même accès de proximité aux services publics ;**
- **Chercher à étendre les responsabilités et missions de l'Etat, exercées par des services publics de qualité ;**
- **S'engager fermement contre tout nouveau désengagement de l'État ;**
- **Adopter une même organisation territoriale sur l'ensemble des régions, à l'intérieur desquelles chaque mission doit correspondre au même interlocuteur ;**
- **Réaffirmer le fait que les missions doivent être assurées par des personnels sous statut de fonctionnaires, à l'indépendance garantie ;**
- **Améliorer les conditions de travail et de vie des personnels.**

Autant de points sur lesquels la réforme territoriale ne donne aucune garantie

Amplifions la mobilisation

L'intersyndicale appelle à participer à la manifestation et à la grève dans tous les secteurs où elle aura été décidée collectivement

**Rassemblement et manifestation
JEUDI 8 OCTOBRE À 11 HEURES
À Bordeaux place de la République**

OXI

Après la fierté du non du peuple grec, le 5 juillet 2015, et la sidération des dirigeants du continent, un été de glace : la signature d'un troisième mémorandum par Alexis Tsipras, le 13 juillet, devant nos yeux incrédules, et alors que le refus de la BCE de relever le plafond des prêts avait précipité depuis plusieurs jours l'asphyxie financière du pays et la fermeture de ses banques. Et pas n'importe quel mémorandum ! Un nouveau paquet de mesures d'austérité dont bon nombre d'observateurs soulignent la stupidité : en 5 ans, elles ont déjà provoqué la chute de 25% du PIB et le renforcement du poids de la dette de 123 à presque 200% du PIB, sans parler de la crise humanitaire : augmentation de 43% du taux de mortalité infantile, 44% de la population sous le seuil de pauvreté, etc. Bien plus, ce 13 juillet, l'Europe a mis la Grèce sous tutelle : toute loi, toute décision gouvernementale est désormais soumise à l'approbation préalable de la Troïka.

La Grèce est devenue un protectorat. Enfin, le butin : 50milliards d'euros de privatisations (presqu'un quart des richesses) qui ont déjà permis à des capitaux privés de l'Europe riche de racheter à vil prix aéroports et ports (14 aéroports ont été achetés par des capitaux allemands, pour seulement 1,4 milliards !). Bref, une capitulation en rase campagne demandée à celui qui avait eu l'outrecuidance de défier les dieux de Bruxelles et du Capital. Le coup d'État financier a réussi, les peuples ont perdu la bataille de Grèce, même si A.Tsipras, au prix d'une scission de son parti, a résisté à la tête du gouvernement et rejoué les dés en démissionnant pour précipiter les élections du 20 septembre, qu'il vient de remporter haut la main. Avec une violence sans précédent, l'Union Européenne a ainsi « fait preuve de sa solidité », tandis que notre Président se félicitait d'avoir sauvé la Grèce du « grexit ».

Le carcan

Pourtant, cette séquence a révélé aux yeux de tous le terrible visage d'une Union Européenne qui avait été construite au nom de la « paix » et de la « prospérité » et qui, en quelques jours, est apparue clairement comme une cage de fer, un carcan, qui fixe aux peuples les strictes limites à l'intérieur desquelles un « libre » débat politique

pourra désormais s'engager, raisonnable et feutrée, une démocratie canalisée entre des parois infranchissables (« *Il n'y a pas de choix démocratique contre les règles européennes* » -J.C Juncker, Président de la Commission), où, dans l'Eurogroupe, chaque dissident se verra opposer les 18 autres. « Assurance tous risques » des dominants, prison des peuples.

Comme le montre excellemment un article du Monde Diplomatique d'août, c'est le cadeau légué par l'ordolibéralisme allemand au continent, cette théorie libérale qui s'oppose aux ultralibéraux en cela qu'elle défend que l'État a un rôle dans l'économie : celui de rendre possible un régime libéral « de concurrence libre et non faussée ». L'Union Européenne est ainsi le cadre juridique, patiemment construit, qui traduit au plan continental le modèle allemand.

Au début du XIXème siècle, la Sainte Alliance, dispositif d'assistance mutuelle des rois et des empereurs, avait tenté d'écraser définitivement toute velléité de révolution. Les peuples y avaient répondu par la trainée de poudre de soulèvements simultanés (le printemps des peuples de 1848). Comment brisera-t-on cette cage de fer ? Le peuple grec nous a permis d'ouvrir cette question en grand. Les marches européennes contre l'austérité, qui partent de Gibraltar le 1^{er} octobre, puis d'Italie, de Belgique, d'Allemagne, pour converger vers le sommet européen de Bruxelles du 15 au 17 octobre sont peut-être un début de réponse.

Les grands yeux ouverts sur la Méditerranée

Mais Athènes et les îles, en cet été tragique, c'était aussi le lieu où le chemin des réfugiés a croisé le pèlerinage des touristes et la marche des manifestants. Dans ce croisement de

foules s'est tissé le présent terrible de notre continent. « *Le grand navire qui s'avance et s'appelle Agonie, l'Europe, littéralement celle qui a de grands yeux, regarde en direction de la Méditerranée, les yeux grands ouverts, figée* »

(E.Kramoti). L'Europe est-elle touchée à mort ? L'embellie passagère de l'ouverture de la frontière allemande (et de l'image de Merkel) n'aura duré qu'un temps, très court. C'est Victor Orban finalement qui donne le La d'un jeu de dominos à l'envers, dans lequel s'érigent des murs, les uns après les autres, face à l'exode de foules hébétées. Pour l'instant, en lieu et place de la fraternité humaine, s'installe la concurrence des déshérités.

Le mouvement syndical se doit de rappeler l'essentiel. Ainsi, le 31 août, l'UD CGT de Gironde, avait organisé une réunion en conviant syndicats et partis politiques, pour échanger sur la situation et la **nécessité de reprendre l'offensive contre l'austérité.** Trois axes furent relevés en conclusion, autour desquels nous nous retrouverons : la question de la démocratie, sociale et politique, la question de l'extrême droite, la question des migrants. À Bordeaux, par exemple, plus de 200 Sahraouis vivent sous un pont depuis des mois. Nous devons les aider face aux autorités !

Car c'est tout un. **Ignorer depuis des années la souffrance des classes populaires européennes, chercher à écraser les aspirations du peuple grec et l'enfoncer dans la crise humanitaire, ne pas aider les damnés de la terre, qui fuient la guerre ou la misère, le tout pour survivre entre des remparts : ce n'est pas un avenir, c'est une agonie. Nous y opposerons la fraternité qui, seule donne l'élan de la vie.**



17 septembre : manifestation contre le collège

Scolarisation des enfants migrants

Nous allons accueillir dans nos écoles des dizaines d'enfants qui fuient la guerre, la terreur, la misère. Nous les accueillerons, nous les instruirons, comme nous le faisons déjà pour tous ces enfants venus « d'ailleurs », contraints à la migration. Certains repartiront, d'autres resteront, mais notre pays, nos élèves, nous-mêmes sortirons grandis de cette expérience. Elle nous pousse à regarder le monde tel qu'il est, à interroger le passé et les actes de nos pays européens qui vivent en paix depuis plus d'un demi-siècle, mais dont la richesse et la stabilité se sont en partie bâties sur les désordres du monde. Il n'est question ni de culpabilité, ni de charité. Simplement d'humanisme.

Vous trouverez sur notre site la lettre que la FSU a écrite au DASEN afin de réclamer les nécessaires moyens pour accueillir ces nouveaux élèves mais aussi pour aider au mieux ceux qui sont arrivés ces dernières années.

Cet exode massif n'est aujourd'hui médiatisé que parce qu'il concerne l'Europe : 3% de la population mondiale vit hors de son pays d'origine, ou déplacé à l'intérieur de celui-ci, fuyant la guerre, la torture, la violence, la misère. L'écrasante majorité se déplace dans un pays voisin. Les pays du « Nord », n'en accueillent que 15% alors qu'ils sont souvent responsables de ces déplacements, du fait de leur passé colonial, des guerres économiques autour du pétrole et des matières premières, du dérèglement climatique que notre mode de vie industrialisé a provoqué.

4 millions de syriens sont aujourd'hui déplacés, essentiellement du fait des crimes du régime de Bashar El Assad, leur président. Le Liban voisin accueille à lui seul plus d'un million de personnes, soit l'équivalent du quart de sa propre population.

Et l'Europe, riche et en paix où vivent 742 millions d'habitants serait incapable de faire face à une urgence humanitaire, chiffrée à quelques centaines de milliers de personnes ? La France, pays des droits de l'Homme, se propose d'en accueillir... 24000 sur deux ans !

Depuis fin 2013, un million et demi d'habitants de la République Centrafricaine ont été déplacés à l'intérieur du pays ou dans les pays voisins. Qui s'en souvient, où sont les reportages à grande diffusion sur ces drames ?

L'Europe forteresse, repliée sur elle-même, n'est pas viable. L'arrivée de ces réfugiés nous ouvre les yeux sur le monde tel qu'il va et que nous préférons ne pas regarder. **C'est pourtant une occasion à saisir pour comprendre et combattre les causes de ces migrations subies**: inégalités grandissantes dans la répartition des richesses entre le Nord et le Sud, dérèglement climatique, guerres souvent sur fond d'appropriation des matières premières. **C'est aussi l'occasion de combattre ici, chez nous, les inégalités et la pauvreté**, terreau de la haine de l'autre et du rejet du plus pauvre que soi.

Les retraités poursuivent leur mobilisation !!!

<p>Les pensions de tous les régimes de retraite sont bloquées depuis trop longtemps</p> <p>Des mesures fiscales</p> <p>Des masses colossales de 3 milliards d'euros ignorées sur les pensions de retraite</p> <p>Aux régimes complémentaires</p> <p>Des allures de retraités touchés par un nouveau vote de celui de la CSG</p> <p>Diminution de médicaments</p> <p>Augmentation des dépenses contraintes (Energie, transports, Logement...)</p> <p>Poids de plus en plus lourd de la TVA</p> <p>Difficultés à payer une mutuelle</p> <p>De loi en loi, depuis plus de 20 ans notre pouvoir d'achat régresse</p> <p>Boîtes des remboursements Sécurité Sociale</p> <p>Finalisation de la revalorisation des pensions des retraités ayant eu au moins trois enfants, CARRA suppression de la 1/2 part des veufs et veuves, etc</p> <p>Les retraités disent : ÇA SUFFIT</p>	<p>je revendique:</p> <ul style="list-style-type: none">- l'arrêt du gel des pensions ;- l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités et aucune pension inférieure au SMIC pour une carrière complète;- le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1^{er} janvier de l'année prenant en compte l'évolution des salaires;- la mise en œuvre dès 2015 d'une loi sur l'adaptation de la société au vieillissement avec la prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité Sociale;- le développement et le renforcement des services publics indispensables à une vie digne, en particulier dans le domaine de la santé. <p>Nom :</p> <p>Signature :</p>	 <p>Après les manifestations du 3 juin et 30 septembre 2014, du 17 mars 2015</p> <p>les retraités poursuivent leur mobilisation</p> <p>Non à une politique néfaste aux retraités</p>	<p>Monsieur le Président de la République</p> <p>55 rue du Faubourg-Saint-Honoré</p> <p>75008 PARIS</p>
---	--	--	---

Carte à envoyer sans timbrage à Monsieur le Président de la République

Télécharger : <http://fsu33.org/spip.php?article309>

1^{er} degré : Ensemble pour la reconquête des postes !

En cette rentrée de nombreuses écoles n'ont pas eu l'ouverture attendue. Certaines classées en « politique de la ville » où se concentrent les populations les plus pauvres, se retrouvent avec des effectifs très élevés alors même que Valls s'était engagé à mobiliser dans ces quartiers, l'action de l'État au service des plus fragiles. La plupart des écoles avaient pourtant annoncé leur prévisionnel en avril ! Mais elles ont du attendre le 7 septembre pour faire de nouvelles répartitions, installer la nouvelle classe.

Pire, malgré ses engagements, le DASEN a procédé à deux fermetures à la rentrée et une quinzaine d'écoles a été contactée par les IEN pour leur annoncer qu'il était possible qu'une classe ferme... si les syndicats mettaient trop la pression pour les ouvertures !!! Opérant ainsi une bascule des responsabilités : **le problème ne viendrait pas du manque de poste mais des syndicats qui les réclament.**

Certains collègues se sont vus reprocher par les IEN d'avoir alerté les parents et prévenu la Mairie ! Il est inacceptable de mettre la pression sur les collègues à la rentrée, culpabiliser les écoles en disant « vos effectifs sont élevés mais c'est pire ailleurs » pour

faire accepter la dégradation des conditions d'accueil des élèves.

De plus, les 24 postes de remplaçants qui ont été créés cette année ont été absorbés dès la rentrée pour finaliser entre autre des regroupements de service : le problème du non-remplacement, dramatique dans notre département, n'est donc pas en passe d'être résolu.

La dotation de poste dans notre département ne prend pas en compte les retards accumulés dans les années antérieures ce qui rend les moyens largement insuffisant en regard des besoins. Un rattrapage de 450 postes avait été accordé en 2003, après 3 jours de grève, mais dès 2007 le déficit se faisait à nouveau sentir. **Entre 2009 et 2015 nous avons scolarisé 10 000 élèves en plus !** Chaque année des délégations d'écoles se rassemblent devant la DSDEN pour faire état des réalités de leurs besoins. Les effectifs s'alourdissent, les collègues absents ne sont pas remplacés, la formation continue est devenue quasi inexistante faute de « brigade » de remplaçants, l'aide aux enfants en difficultés n'est plus assurée correctement...

Demander et obtenir ces postes est légitime. La priorité à l'école ça passe par là !

Pour le SNUipp-FSU, il est important d'offrir à la profession un cadre unitaire pour engager les personnels dans une mobilisation forte, dans la durée, et avec les parents d'élèves créer un rapport de force suffisant pour obtenir davantage de postes dans notre département, notamment à l'approche du vote du budget.

C'est en ce sens que le SNUipp-FSU a proposé une rencontre aux différents syndicats et à la FCPE (principale fédération de parents d'élèves), Nous y avons porté la proposition d'une véritable campagne pour recenser les besoins de chaque école, chiffrer les postes nécessaires et dénoncer la pénurie de postes (communiqué de presse intersyndical, motion de conseil d'école, pétition, campagne « remplacement »...) et construire avec la profession la mobilisation nécessaire.

**Des postes pour la Gironde ?
C'est l'affaire de tous**

REFORME DU COLLEGE : C'EST TOUJOURS NON !

La mobilisation des personnels contre la réforme du collège ne faiblit pas malgré les provocations et autres discours alambiqués de la Ministre parlant de « malentendus » alors que les personnels exigent le retrait pur et simple d'une réforme qui met gravement en cause les principes d'égalité et d'éducation nationale notamment.

Ainsi, le jeudi 17 septembre, les personnels étaient plus nombreux dans la grève comme dans la rue par rapport aux premières mobilisations de juin ...

Ils n'acceptent pas

- **l'autonomie des établissements source d'inégalité,**
- **la mise en place de hiérarchies intermédiaires, source de caporalisme,**
- **la baisse drastique des horaires disciplinaires, ou l'imposture de l'accompagnement personnalisé... en classe entière...**

C'est pourquoi l'intersyndicale appelle aussi parents, enseignants, élèves à participer massivement à la manifestation nationale contre la réforme samedi 10 octobre à 13h30 à Paris (départ de Bordeaux à 8h18, retour vers 21h34, transport gratuit pour les syndiqué(e)s du SNES-FSU, contacter LE S2)



SALAIRES EMPLOI SERVICE PUBLIC

Exprimez-vous !

Depuis de trop longues années, la situation de la Fonction publique se dégrade sous l'effet des politiques d'austérité menées par les gouvernements successifs.

Nos salaires sont en baisse continue en terme de pouvoir d'achat, situation principalement liée au gel de la valeur du point d'indice.

Les suppressions d'emploi se poursuivent dans de nombreux secteurs et vont s'accroître encore avec les diverses réformes de l'action publique en cours et à venir.

Nos conditions de travail et la qualité du service public se détériorent.

Cette situation n'est satisfaisante ni pour les usagers, ni pour les fonctionnaires et agents publics, ni pour la cohésion sociale et le développement économique.

Il est urgent d'opérer d'autres choix !

Pour y contribuer, les organisations syndicales CGT, FSU, Solidaires et FAFP de la Fonction publique ont décidé d'organiser une grande consultation démocratique des personnels de la Fonction publique du 21 septembre au 3 octobre 2015.

Cette consultation vise à permettre l'expression la plus large possible des agents de la Fonction publique afin de donner plus de poids à l'expression des revendications auprès du gouvernement.

Nous vous invitons donc à prendre quelques instants pour répondre à ces questions.

Notre force, c'est le nombre. Exprimez-vous !

1. Le gouvernement considère que le gel du point d'indice est un effort que les agents de la Fonction publique doivent consentir pour le redressement de la situation économique du pays.

Pensez-vous au contraire qu'il est urgent et nécessaire d'augmenter les salaires, ce qui passe notamment par une augmentation de la valeur du point d'indice ?

Oui Non

2. Dans votre service ou établissement, les emplois sont-ils en nombre suffisants pour assurer les missions de service public ?

Oui Non

Grade : Etablissement :

3. Etes-vous pour un nouveau plan de titularisation et des mesures fortes pour empêcher la reconstitution de la précarité ?

Oui Non

4. Les réformes en cours (réforme territoriale, Santé, réforme de l'État...) vous semblent-elles susceptibles :

- d'améliorer le service rendu aux usagers ?

Oui Non

- d'améliorer les conditions de travail des personnels ?

Oui Non

..... Département :

A remettre à un militant de votre connaissance. Merci pour votre participation !



POUR LA DEFENSE DU SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES ELEVES DE GIRONDE

Monsieur le Recteur de l'Académie de Bordeaux

Assez de Pénurie pour les Assistantes sociales scolaires **Pas un établissement scolaire de plus sans créations de postes !**

Avec 37 ETP pour 159 établissements du 2nd degré, le service social en faveur des élèves de Gironde, ne peut assurer des permanences dans tous les établissements. Les Assistants Sociaux évaluent, accompagnent et soutiennent les élèves et leurs familles en difficultés économiques, sociales et /ou familiales.

La charge de travail croissante du fait de la crise et de la dégradation des situations, ainsi que l'élargissement de nos missions (aide à l'intégration des enfants en situation de handicap, harcèlement, REP+...) ne nous permettait déjà plus d'assurer des prises en charge de qualité auprès des élèves.

Mais le redéploiement en cette rentrée des Assistants Sociaux sur 30 collèges qui ne bénéficiaient pas de permanence d'AS, pour répondre aux situations de déscolarisation et de violences physiques ou sexuelles, va encore aggraver la situation. Il est impossible, pour les AS, de prendre en charge de nouveaux établissements sans créations de postes. L'assistant social est un membre à part entière de l'équipe éducative. Augmenter sa charge d'établissements, c'est diminuer son temps de présence dans chacun d'eux, au détriment de la qualité de son travail, c'est nier le risque d'usure professionnelle.

Nous exigeons la création de 17 postes à minima dans le département de la Gironde pour que les assistantes sociales puissent accomplir leurs missions dans les EPLE du second degré.

NOM	FONCTION	SIGNATURE

À renvoyer à : FSU Gironde, 44, crs Aristide Briand 33000 BORDEAUX
ou renvoyer à snuas@fsuaquitaine.org